



PIERRE LELLOUCHE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
CHARGE DU COMMERCE EXTERIEUR

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 23 mars 2011
N° 336

Pierre LELLOUCHE a présidé, mardi 22 mars 2011, à la signature d'une convention de partenariat entre Adetef et UBIFRANCE.

L'objectif est de renforcer la présence des entreprises françaises sur les marchés de la gouvernance institutionnelle.

Adetef et UBIFRANCE, agences publiques placées sous tutelle du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, ont respectivement pour missions de contribuer à renforcer la gouvernance économique et financière des pays partenaires et de contribuer au renforcement de la présence économique française sur les marchés internationaux.

Adetef est le groupement d'intérêt public chargé de développer, auprès de pays partenaires, une assistance technique institutionnelle dans les domaines économiques et financiers, pour le compte des ministères de l'Economie, du Budget et du Développement durable. Adetef gère des actions bilatérales financées par la France et des jumelages de l'Union Européenne et répond aux appels d'offres des grands bailleurs internationaux, en formant le plus souvent des consortiums public-privé avec des entreprises spécialisées dans l'assistance technique.

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial. Elle est chargée de la mise en œuvre de la stratégie française en matière de développement à l'exportation des entreprises.

Le réseau UBIFRANCE fournit aux entreprises une large palette de services d'information, de promotion et d'accompagnement sur les marchés étrangers. Il assure par ailleurs la gestion de procédures financières de soutien public aux exportateurs (SIDEX, labellisation), ainsi que celle du dispositif VIE.

La gamme de produits et services UBIFRANCE se décline en 3 familles de produits :

- conseil (connaître et cibler un marché pour l'export, les réglementations, l'implantation ou les projets et appels d'offres internationaux) ;
- contacts (identifier, rencontrer et conquérir ses futurs clients) ;
- communication (gagner en visibilité auprès des professionnels, grâce à des services complets et personnalisés de relations presse, de promotion commerciale et de publicité professionnelle).



Pierre LELLOUCHE a souhaité que les deux agences, dans le cadre de cette convention de partenariat, accompagnent et facilitent la présence française dans les projets des grandes institutions financières internationales, notamment en matière de prestations de services.

L'assistance technique institutionnelle est en plein essor. Elle est portée par l'engagement des Etats et des grands bailleurs, multilatéraux et bilatéraux, qui cherchent à accroître l'efficacité des politiques publiques en adaptant les meilleures pratiques de gouvernance à leur cadre national ou régional.

L'assistance technique contribue ainsi au renforcement des capacités des bénéficiaires, Etats, collectivités territoriales, agences publiques et participe au succès de leurs efforts de modernisation dans la durée ; elle contribue ainsi au développement et à l'objectif d'accroissement de l'efficacité de l'aide publique au développement.

La France occupe une position forte sur un marché qui s'élève à plusieurs centaines de millions d'euros par an. Son expertise en matière de politiques publiques et de conduite du changement est reconnue, ses opérateurs publics font référence, notamment dans les domaines économiques et financiers, et plusieurs de ses prestataires privés occupent des positions fortes, en particulier sur les appels d'offres lancés par l'Union européenne.

En revanche, de très nombreuses entreprises françaises, qui disposent d'une expertise reconnue en matière d'assistance technique, par exemple sur les marchés publics français, sont absentes de ce marché mondial. S'appuyant sur les capacités et compétences spécifiques de chacune, Adetef et UBIFRANCE entendent contribuer à combler cette lacune.

Adetef et UBIFRANCE entendent ainsi croiser leurs informations sur les appels d'offres internationaux qu'elles peuvent repérer par leur veille active, identifier ensemble des projets susceptibles d'intéresser les entreprises françaises, organiser des réunions d'informations régulières sur les marchés concernés. En particulier, les deux agences associeront leur expertise et leurs moyens dans le cadre de séminaires et réunions d'informations sur l'environnement des affaires dans des pays où l'expertise apportée par Adetef et les experts publics français ont contribué à mettre en place des cadres juridiques et financiers favorables à l'investissement étranger ou l'ouverture du marché.

Adetef sera associée à la programmation annuelle d'UBIFRANCE. Dans le cadre de celle-ci, une **attention particulière sera portée à certaines professions** comme les professions **juridiques** ou les prestataires pouvant intervenir au profit des collectivités publiques dans des domaines comme les **services liés au développement durable, les services financiers, l'économie numérique...** dans lesquels des marges de progression de la présence française existe, compte tenu de la qualité de l'expertise existant.

Enfin, Adetef et UBIFRANCE conjugueront leurs efforts pour **identifier des entreprises pouvant participer à des réponses à des appels d'offres dans le cadre de consortiums auxquels Adetef participera.** Ainsi, à la demande d'Adetef, UBIFRANCE mobilisera ses responsables sectoriels en France et son réseau à l'étranger, en vue d'identifier des entreprises disposant des compétences requises.



LE PROGRAMME D' ACTIONS 2011

En application de la convention, et en complément des actions permanentes décrites ci-dessus, Adetef et UBIFRANCE mettront en place un programme d'actions annuel. En 2011, parmi les opérations conjointes déjà identifiées figurent :

- un atelier sur les Partenariats Public Privé, organisé par UBIFRANCE à l'occasion du Forum de partenariat Algérie France qui se déroule à Alger du 29 au 31 mai 2011,
- une série de manifestations organisées au Vietnam à l'occasion de la tenue du 9^{ème} Forum économique franco-vietnamien, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2011, " villes et campagnes au Vietnam : quelles politiques publiques pour un développement harmonieux ? "
- un séminaire organisé à UBIFRANCE *Comment répondre à un appel d'offres en Russie* en novembre 2011.

D'autres opérations seront définies par les deux signataires en cours d'année.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre LELLOUCHE : Franck ALLISIO-Amélie CHENIN 01 53 18 41 93

ADETEF : Elsa BERRY – 01 53 44 25 43

UBIFRANCE: Olivier DELBECQ – 01 40 73 35 31